

# LUTTER CONTRE L'EXCLUSION PAR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

**Porteur du projet :** Service Habitat - Logement, Service Eco-Action  
**Partenaires extérieurs :** ADEME, IDRR, ADIL, PACT

Permettre à toutes les personnes en situation de précarité de conserver ou d'obtenir un logement adapté à leur situation, tel est l'objectif du Conseil général.

La loi du 13 Août 2004 a confié au Conseil général à partir du 1er Janvier 2005 la gestion du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) avec possibilité de prendre en compte les impayés d'énergie, d'eau et de téléphone.

Dans le cadre de ce nouveau FSL et de son Agenda 21, le Conseil général a souhaité mettre en œuvre une action en lien avec les économies d'énergie dont les objectifs sont :

- Induire des comportements responsables et économes en matière d'énergie auprès des familles en précarité,
- Identifier et suivre le parc de logements défaillants en matière de chauffage et d'isolation dans le Tarn,
- Susciter la mise en œuvre de travaux d'amélioration de l'habitat de première nécessité favorisant la maîtrise des dépenses énergétiques des occupants et leur confort.

### Suivi et indicateurs :

- Nombre de logements défaillants identifiés
- Nombre de familles sensibilisées
- Nombre de diagnostics thermiques réalisés
- Nombre de logements rénovés

Action en cours

### Cadre de référence :

- ▶ Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie
- ▶ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

### Le projet :

#### Phase 1 : Diagnostiquer les impayés d'énergie

Collecter des données relatives au logement auprès des familles subissant la précarité liée à l'énergie :

- par la réalisation d'entretiens auprès de ces familles par les travailleurs sociaux,
- par la création d'une base de données informatique.

#### Phase 2 : Engager des actions d'économie d'énergie et d'amélioration de l'habitat

Problèmes comportementaux :

- Intervention d'une conseillère en économie sociale et familiale pour conseiller et sensibiliser aux gestes écocitoyens et aux économies,
- Problèmes sur le bâtiment (qualité du bâtiment, problème d'isolation) :
- Réalisation d'un diagnostic technique par l'IDRR,
  - Alerte de la DDASS si danger sur la personne.

#### Phase 3 : Mettre en œuvre les travaux d'amélioration de l'habitat

20 diagnostics étaient prévus jusqu'à fin 2006. 10 diagnostics supplémentaires seront menés en 2007. Des formations complémentaires des travailleurs sociaux sont envisagées en 2007 afin de permettre une meilleure diffusion de l'action.

Environnement

Réduire les consommations d'énergie

Social

- ▶ Aider au maintien des familles dans leur logement
- ▶ Améliorer des conditions de logement

Economie

- ▶ Contribuer à la valorisation du patrimoine et du parc immobilier
- ▶ Contribuer à l'efficacité des aides financières

Gouvernance

Former les travailleurs sociaux

